

TARIFS DE LOCATION ESPACE France GALL

SERVICE ETAT CIVIL : etat.civil@mairie-villefontaine.fr Tél : 04 74 96 70 32

Liste des pièces à fournir : tous les documents doivent être au nom de l'occupant

- ◆ Pièce d'identité ◆ justificatif de domicile récent
- ◆ Attestation d'assurance habitation **avec mention de la responsabilité civile** couvrant la réservation de la salle (dates et heures)
- ◆ Chèques pour règlement et cautions à l'ordre du Trésor Public
- ◆ Pour associations : Récépissé de déclaration ou statuts
- ◆ un relevé d'identité bancaire

EN CAS D'ANNULATION MOINS DE 2 MOIS AVANT LA DATE DE LOCATION, DES ARRHEs D'UN MONTANT DE 30 % SERONT RETENUES

Réservations :

- Les réservations ne peuvent être prises plus de 6 mois et moins de 15 jours avant la date de l'évènement
- Elles seront enregistrées par ordre d'arrivée, selon les priorités d'attribution
- Une option peut être enregistrée valable 15 jours. Au-delà de ce délai, en l'absence de constitution de dossier, l'option de réservation sera annulée automatiquement
- La réservation sera effective lorsque tous les documents seront fournis

TARIF DE LA LOCATION

	Particuliers villards	Particuliers extérieurs	Associations villardes	Associations CAPI	Associations hors CAPI	caution	Caution ménage (salle et extérieurs)
Vendredi soir	300 €	500 €	200 €	400 €	500 €	1 500 €	400 €
Arrhes non restituées en cas d'annulation	90 €	150 €	60 €	120 €	150 €		
Journée du samedi ou du dimanche	350 €	600 €	300 €	500 €	600 €		
Arrhes non restituées en cas d'annulation	105 €	180 €	90 €	150 €	180		

ETAT DES LIEUX ENTRANT

- **Vendredi : 14 h 00**
- **Samedi ou dimanche : 7 h 00**

ETAT DES LIEUX SORTANT

- **samedi ou dimanche : 6 h 30**
- **lundi matin : 8 h 00**

Possibilité de visiter la salle : prendre contact auprès du service état civil